



Finance verte et Performance ESG : Enjeux, défis et perspectives dans le contexte marocain

BOUSLIKHANE SAAD¹, HABBANI SOUAD²

¹ Doctorant en sciences de gestion

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de FES,
Maroc

² Professeur d'enseignement supérieur

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de FES,
Maroc

Résumé : Le Maroc s'engage activement dans la transition vers une économie durable en intégrant la finance verte dans ses stratégies économiques. Cette étude analyse son impact sur la performance extra-financière des entreprises marocaines en examinant ses instruments clés, tels que les obligations vertes et les fonds de financement durable, ainsi que les défis liés à son adoption, notamment le risque de greenwashing et le manque d'incitations financières. Les résultats soulignent le potentiel de la finance verte pour renforcer la responsabilité sociale des entreprises et la résilience climatique, tout en mettant en évidence la nécessité d'un cadre réglementaire renforcé et d'une mobilisation accrue des acteurs économiques.

Mots-clés : Maroc, finance verte, performance extra-financière, ESG, développement durable, résilience.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17760163>

Published in: Volume 4 Issue 6



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

I. Introduction

Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la nécessité d'un développement économique plus durable, la finance verte s'impose comme un levier stratégique essentiel. Elle vise à orienter les capitaux vers des investissements responsables, favorisant la transition énergétique, la réduction des émissions de carbone et la gestion durable des ressources naturelles. En réponse aux engagements internationaux, de nombreux pays intègrent progressivement la finance verte dans leurs politiques économiques et financières, afin de concilier croissance et responsabilité environnementale. Cependant, malgré son essor à l'échelle mondiale, l'intégration de la finance verte reste confrontée à plusieurs défis. L'absence d'une définition universelle et de normes harmonisées, la fragmentation des cadres réglementaires et le phénomène de greenwashing compromettent la transparence et l'efficacité des

financements durables. Au Maroc, bien que des avancées significatives aient été enregistrées, notamment avec l'émission d'obligations vertes et l'adoption progressive des critères ESG, des obstacles persistent : un cadre réglementaire en évolution, une sensibilisation encore limitée des acteurs économiques et un manque d'incitations financières claires pour encourager une adoption plus large.

Le Maroc, en tant qu'acteur engagé dans la lutte contre le changement climatique, ambitionne d'atteindre 52 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2030, conformément à l'Accord de Paris. Toutefois, la réalisation de ces objectifs repose sur une mobilisation accrue des institutions financières et des entreprises, afin d'aligner leurs stratégies sur les principes de la finance verte.

Dans ce cadre, cette étude propose une analyse approfondie de la contribution de la finance verte à la performance extra-financière des entreprises, en examinant ses instruments, ses cadres réglementaires et les stratégies favorisant son adoption. À travers une revue de littérature détaillée, elle vise à identifier les leviers permettant d'accélérer le développement de la finance verte au Maroc et à formuler des recommandations pour une intégration plus efficace des critères ESG dans le tissu économique national. En éclairant les interactions entre finance et performance extra-financière, cette recherche apporte une réflexion sur les défis et opportunités de la transition verte pour les entreprises marocaines, dans une perspective de durabilité et d'innovation.

2. La Finance Verte : Un Levier de Transformation Durable

2.1. Historique, définition et instruments de la finance verte

2.1.1. Historique

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, le développement durable s'est imposé comme un enjeu mondial, défini dans le Rapport Brundtland comme la satisfaction des besoins présents sans compromettre ceux des générations futures (CMED, 1987). Les crises environnementales et financières, notamment celle de 2008, ont renforcé l'urgence d'intégrer la durabilité dans les pratiques économiques, favorisant l'essor de la finance verte. Ce concept, issu de l'investissement socialement responsable (ISR) et popularisé par la Banque mondiale dans les années 1990 (Revelli, 2013), vise à financer des projets écologiques comme les énergies renouvelables. Apparue dès les années 1970-1980 avec les premiers fonds ISR, elle s'est développée à travers des étapes clés portées par des avancées réglementaires et institutionnelles. L'illustration suivante en retrace l'évolution :

Figure 1: Événements clés dans l'histoire de la finance verte et durable**Source : Conception d'auteur**

Ces jalons ne sont pas seulement des événements isolés, mais plutôt des étapes cruciales dans un voyage continu vers un avenir plus résilient. Ils ont démontré que lorsque les gouvernements, les entreprises, la société civile et les citoyens se rassemblent, des progrès significatifs peuvent être accomplis. Ils ont également mis en lumière l'importance de l'innovation, de la collaboration et de l'action collective dans la résolution des défis mondiaux complexes.

2.1.2. Définitions

Le concept de "finance verte" est de plus en plus répandu dans le monde, mais il n'existe pas encore de définition universellement acceptée. Lindenberg, (2014) souligne qu'il n'existe pas de consensus sur une définition précise de la finance verte, en raison de deux principales raisons ; Tout d'abord, de

nombreuses recherches sur le sujet n'ont pas abouti à une définition claire et unifiée. De plus, les multiples définitions suggérées diffèrent considérablement.

Une autre définition proposée par Ongbwa & D, (2017), qui considère la finance verte comme des produits et services financiers qui intègrent les considérations environnementales tout au long des processus de prise de décision, de suivi et de gestion des risques. Cette définition est souvent critiquée pour sa partialité, car elle semble restreindre la finance verte aux seuls aspects environnementaux, notamment la finance climatique.

L'absence de consensus sur la définition de la finance verte témoigne de la diversité des approches et des perspectives adoptées dans ce domaine. Cette pluralité soulève des interrogations quant aux priorités et aux objectifs qui lui sont assignés, tout en mettant en évidence la nécessité d'une définition plus large et inclusive afin d'orienter les pratiques et les politiques en constante évolution.

Plusieurs institutions proposent des définitions variées de la finance verte :

- **Le Groupe d'étude sur la finance verte du G20 (2016)** la définit comme le financement d'investissements générant des bénéfices environnementaux, dans un cadre plus large de développement durable.
- **L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** considère la finance verte comme un mécanisme de financement visant à stimuler la croissance économique tout en réduisant la pollution, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en optimisant l'utilisation des ressources naturelles.
- **Selon ISO**, la finance verte englobe l'ensemble des activités reliant l'environnement, la finance et l'investissement (ISO, 2022). Son développement récent résulte notamment de la multiplication des banques d'investissement vertes et de l'essor des obligations vertes. Cependant, elle demeure étroitement liée à des notions voisines, telles que la finance climat et la finance durable, qui bénéficient d'une définition approfondie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

2.1.3. Instruments de la finance verte

Pour atteindre ces objectifs, elle mise sur les outils mis en place pour favoriser la transition énergétique et susciter des projets écologiques, la redistribution de capitaux vers des objectifs de réduction du carbone et le soutien aux écosystèmes

a. *Obligations vertes*

Une obligation verte, également appelé Green Bond, représente un instrument financier émis sur le marché par divers intervenants économiques dans le but de financer des projets à vocation environnementale. Ce type d'obligation est largement reconnu comme un pilier de la finance verte, définie comme l'ensemble des opérations financières visant à promouvoir la transition énergétique et à lutter contre le changement climatique

Selon l'AMMC, Les Green bonds sont des instruments financiers dont les fonds levés sont spécifiquement alloués au financement ou au refinancement, en totalité ou en partie, de projets nouveaux ou existants ayant des impacts environnementaux positifs. Contrairement aux obligations traditionnelles, les Green bonds ne se distinguent pas par leur structure financière, mais plutôt par la destination spécifique des fonds collectés, qui sont dédiés à des initiatives favorables à l'environnement

Plusieurs émetteurs marocains, tels que Masen, AWB, Banque Populaire (BP), BOA, Al Omrane et Casablanca Finance City, ont émis plus de 4 milliards MAD d'obligations vertes, dont 1,5 milliard MAD en EUR. En juillet 2022, la BERD a annoncé un investissement de 200 millions MAD (19,2 millions EUR) dans une émission d'obligations vertes certifiées de 1 milliard MAD (95 millions EUR) destinée à l'Office national des chemins de fer marocains. Cette émission vise à refinancer la dette liée à la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse électrifiée, conforme aux critères du Climate Bonds Standard pour le transport terrestre à faible émission de carbone, avec vérification indépendante et certification par le Climate Bonds Standard Board, ainsi qu'une garantie de TAMWILCOM.

b. Le marché du carbone

Le marché du carbone représente un mécanisme de compensation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Dans ce système, les entreprises ou institutions qui ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions de CO₂ peuvent acheter des crédits carbone auprès d'autres entités qui ont dépassé les seuils permis (Bancel & Glavas, 2019), ou compenser leurs émissions excédentaires par d'autres actions environnementales.

Un exemple concret est celui de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) qui s'est engagé à faire fonctionner ses trains à grande vitesse avec une énergie propre. En tirant parti des vents favorables dans la région nordique du pays, l'ONCF a réussi à alimenter son train à grande vitesse, Al Boraq, en utilisant une énergie verte, réduisant ainsi son empreinte carbone. Cette initiative démontre l'engagement de l'ONCF envers la durabilité environnementale et illustre l'efficacité des mesures de compensation des émissions de carbone dans la lutte contre le changement climatique.

c. Le Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Résultant d'un accord entre 194 États, le Fonds vert pour le climat (FVC) représente le bras financier de la (CCNUCC), instauré à la fin de (2011). Ce fonds vise à transférer des fonds des nations développées vers les pays en développement, afin de mettre en œuvre des projets visant à atténuer les effets des changements climatiques. Il constitue le principal mécanisme financier multilatéral pour soutenir les initiatives climatiques dans les nations défavorisées. En février 2016, le FVC avait collecté environ 10,2 milliards de dollars, promis par 42 États pour financer des projets d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

2.2. Le phénomène du greenwashing au Maroc

Le greenwashing, ou écoblanchiment, désigne la pratique par laquelle des acteurs financiers ou économiques présentent leurs produits comme écologiquement responsables alors qu'ils ne respectent pas réellement les critères environnementaux. Ce phénomène soulève des préoccupations quant à la crédibilité des investissements verts, en l'absence de cadres réglementaires clairs pour garantir l'authenticité des projets durables. Bien que le Maroc ait entrepris plusieurs initiatives pour promouvoir la finance verte, le risque de greenwashing demeure un enjeu majeur, nécessitant des mécanismes de contrôle renforcés.

Le Maroc s'aligne sur les standards internationaux pour encadrer la finance verte et renforcer la transparence des produits financiers durables. Bank Al-Maghrib et l'AMMC adoptent des normes inspirées de la taxonomie verte européenne (Hoingné, 2020) afin de mieux définir les investissements durables. Signataire de l'Accord de Paris, le pays mise sur des initiatives comme le Plan Maroc Vert et le complexe solaire Noor. Cependant, l'absence d'un cadre national unifié expose les investisseurs au risque de greenwashing, soulignant l'urgence de renforcer la régulation et les mécanismes de contrôle.

Pour encadrer les produits financiers durables, l'AMMC impose le respect des critères ESG, tandis que Bank Al-Maghrib intègre les risques climatiques dans les stratégies financières. Toutefois, la réglementation marocaine reste en développement par rapport aux standards européens. L'adoption d'une taxonomie nationale alignée sur celle de l'Union Européenne renforcerait la transparence, sécuriserait les investissements et optimiserait l'allocation des financements pour une transition écologique efficace. Si le Maroc progresse dans l'intégration de la finance verte, la lutte contre le greenwashing et la mise en place de labels environnementaux certifiés et un suivi rigoureux des projets financés. Cela permettrait d'assurer que les investissements verts jouent pleinement leur rôle dans la transition vers une économie durable et résiliente.

3. La Performance Extra-Financière : Critères et Évaluation

3.1. Définition et avantages pour les entreprises

La performance extra-financière d'une entreprise englobe des dimensions environnementales (émissions de GES, gestion des déchets, investissements dans les énergies renouvelables), sociales (santé et sécurité des employés, qualité de vie au travail, diversité) et de gouvernance (transparence des décisions, lutte contre la corruption, éthique des affaires, publication des rémunérations). Elle constitue un indicateur clé de la responsabilité sociétale des entreprises (Acquier, 2007) et s'intègre de plus en plus dans leur stratégie globale, influençant leurs objectifs et responsabilités. La finance verte joue un rôle essentiel dans cette transformation en soutenant les initiatives qui allient viabilité économique et impact environnemental et social (Frimousse & Peretti, 2021), reflétant ainsi une prise de conscience croissante de la nécessité d'harmoniser performance financière et engagement durable.

La communication des performances extra-financières améliore la crédibilité des entreprises auprès des investisseurs, des clients et des partenaires (Fabrice, 2023). Elle démontre un engagement clair envers les principes de responsabilité sociétale et environnementale, réduisant ainsi les risques liés à la réputation, elle leur offre plusieurs avantages :

Tableau 1:avantages de communication ESG

Avantages	Comment ?
Amélioration de la prise de décision pour les investisseurs	En fournissant des données fiables sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les entreprises permettent aux investisseurs de mieux évaluer les risques non financiers. Cela favorise des investissements alignés sur des objectifs de durabilité à long terme.
Réduction des risques juridiques et financiers	Une communication structurée permet de limiter les risques de litiges liés à des pratiques non conformes ou à des allégations de greenwashing. Cela assure également la conformité avec les réglementations en vigueur, comme la directive CSRD en Europe.
Amélioration de la performance organisationnelle	La mise en avant des performances extra-financières encourage l'adoption de pratiques durables, conduisant à une meilleure gestion des ressources humaines, à une réduction des coûts liés à la consommation énergétique et à une amélioration globale de la productivité
Accès facilité aux financements durables	Les entreprises qui communiquent clairement sur leurs engagements extra-financiers sont mieux positionnées pour accéder à des financements verts, tels que les obligations vertes ou les prêts à impact, offerts par des institutions financières engagées dans la transition écologique.
Création d'un avantage concurrentiel	En intégrant les performances extra-financières dans leur stratégie de communication, les entreprises se distinguent sur le marché. Cette approche peut leur permettre de se positionner comme des leaders sectoriels en matière de développement durable

Source : Les enjeux de la fiabilité des informations extra-financières-DOLL. F

3.2. Normes et méthodologies d'évaluation

3.2.1. GRI, SASB, ISO 26000

L'évaluation de la performance extra-financière des entreprises repose sur des méthodologies reconnues internationalement, permettant de mesurer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG). Parmi les cadres les plus couramment utilisés figurent les normes GRI, SASB et ISO 26000, chacun offrant une approche spécifique pour guider les entreprises dans la transparence de leurs pratiques et la gestion responsable de leurs activités.

a. GRI (Global Reporting Initiative)

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation indépendante qui établit des normes de reporting pour aider les entreprises à publier des rapports transparents sur leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux. Ces normes, adoptées mondialement, couvrent divers sujets comme les émissions de GES, la gestion des ressources, les conditions de travail et les pratiques anti-corruption. Elles

permettent de montrer l'engagement envers le développement durable et d'assurer une communication claire avec les parties prenantes.

b. SASB (Sustainability Accounting Standards Board)

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) est une organisation à but non lucratif qui élabore des normes sectorielles axées sur les enjeux ESG ayant un impact direct sur la performance financière des entreprises. Contrairement à la GRI, qui adopte une approche globale, le SASB adapte ses normes aux spécificités de chaque secteur, aidant ainsi les investisseurs à évaluer les risques et opportunités liés à la durabilité. En alignant les rapports ESG sur les attentes des marchés financiers, il favorise des décisions d'investissement éclairées et encourage les entreprises à améliorer leurs pratiques durables.

c. ISO 26000

La norme ISO 26000, publiée en 2010 par l'ISO, guide les organisations dans l'intégration de la responsabilité sociale sans être une certification. Elle repose sur sept principes clés, dont la gouvernance, les droits de l'homme, l'environnement et l'engagement sociétal. En l'adoptant, les entreprises alignent leurs démarches RSE avec les attentes des parties prenantes, renforçant ainsi leur engagement envers des pratiques socialement responsables.

2.2.2. Déclaration de performance extra-financière (DPEF) au Maroc

La Déclaration de Performance Extra-Financière constitue un dispositif essentiel pour évaluer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, allant au-delà des résultats financiers traditionnels. Instaurée en 2018, elle impose aux entreprises répondant à certains critères financiers et organisationnels (Hadid & Afshin Mansouri, 2014) de publier un rapport détaillé sur leurs pratiques en matière de développement durable et les entreprises concernées, notamment sont les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par actions, doivent publier une DPEF si elles dépassent un total de bilan de 20 millions d'euros, un chiffre d'affaires net de 40 millions d'euros et emploient plus de 500 salariés pour les sociétés cotées. Pour les autres sociétés, ces seuils sont fixés à 100 millions d'euros (Riquier-Tahier, 2023) pour le total du bilan ou le chiffre d'affaires.

Le contenu du DPEF aborde des thématiques essentielles telles que l'environnement (émissions de CO₂, gestion des déchets, utilisation des ressources), le social et l'emploi (sécurité, formation, diversité), les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la gouvernance d'entreprise. Elle doit être publiée dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice financier, signée par les dirigeants et vérifiée par un expert indépendant. Au Maroc, elle s'inscrit dans un cadre réglementaire visant à renforcer la transparence des entreprises sur leurs impacts sociétaux et environnementaux, consolidant ainsi la confiance des parties prenantes et soutenant la transition vers une économie durable.

4. Corrélation entre Finance Verte et Performance Extra-Financière

4.1. Contribution à la Durabilité Environnementale

4.1.1. Diminution de l'empreinte carbone

Depuis l'Accord de Paris en 2015, les institutions financières sont incitées à orienter leurs investissements vers des secteurs à faible intensité carbone. Des initiatives telles que la Net-Zero Banking Alliance (NZBA), lancée en 2021 sous l'égide de l'ONU, rassemblent des banques mondiales engagées à atteindre la neutralité carbone dans leurs portefeuilles d'ici 2050. Cela se traduit par un financement accru des entreprises adoptant des pratiques durables et par une pression sur celles qui tardent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

La **neutralité carbone** vise à équilibrer les émissions de gaz à effet de serre avec leur absorption par des puits naturels comme les forêts et les océans. Les entreprises peuvent y parvenir en réduisant leurs émissions ou en achetant des **crédits carbone**s, bien que ce système soit critiqué pour son faible coût et le risque de minimiser les efforts réels de réduction. Pour y remédier, la **contribution climatique**, qui implique un investissement direct dans des projets à faible émission, est une approche de plus en plus privilégiée.

La mesure de l'empreinte carbone des entreprises repose sur trois périmètres :

- **Émissions directes** : Générées par les processus internes de production.
- **Émissions indirectes liées à l'énergie** : Provenant de la consommation énergétique utilisée pour la production.
- **Autres émissions indirectes** : Associées au cycle de vie des produits, incluant l'approvisionnement, le transport et la fin de vie.

Les institutions financières jouent un rôle central dans cette transition en encourageant la décarbonation des portefeuilles, en réduisant leur exposition aux actifs fortement carbonés et en augmentant les investissements dans les entreprises engagées dans la transition énergétique.

4.1.2. Gestion durable des ressources naturelles

La gestion durable des ressources naturelles joue un rôle fondamental dans la performance extra-financière des entreprises en limitant l'impact environnemental de leurs activités. Le financement vert encourage l'adoption de pratiques responsables, tandis que des cadres normatifs comme l'ISO 14008 et l'ISO 14001 permettent d'évaluer et d'intégrer ces enjeux dans la gouvernance des organisations. En reconnaissant la valeur des services écosystémiques et la dépendance des entreprises au capital naturel, la finance verte contribue à réduire les risques environnementaux, à renforcer leur compétitivité et à favoriser l'accès à des financements durables.

4.2. Effets sur l'image de marque, la réputation et l'attractivité financière

4.2.1. Valorisation de l'engagement environnemental

L'engagement environnemental est devenu un levier stratégique pour les entreprises, renforcé depuis les années 1980 avec le développement durable et intensifié après l'Accord de Paris de 2015 signé par 195 pays. Pour répondre aux exigences actuelles, elles adoptent des pratiques responsables : production locale, partenariats durables, gestion des déchets et achats responsables. Ces initiatives, soutenues par des normes comme **ISO 14001**, **ISO 26000** et **ISO 50001**, favorisent l'innovation, améliorent la résilience et attirent des talents sensibles aux enjeux écologiques. Au-delà des bénéfices environnementaux, elles renforcent l'image de marque et la compétitivité des entreprises.

4.2.2. Répondre aux attentes des parties prenantes

L'intégration des critères **ESG** permet aux entreprises de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de responsabilité et de transparence. En adoptant ces pratiques, elles renforcent la confiance, fidélisent leur écosystème, attirent des talents engagés et accèdent à de nouveaux marchés. Cette approche facilite également l'anticipation des évolutions réglementaires, réduisant ainsi les risques juridiques et financiers. Bien au-delà d'un simple enjeu d'image, l'engagement environnemental et social constitue un levier stratégique pour renforcer la réputation, stimuler l'attractivité financière et assurer une croissance durable.

4.3. Finance verte et innovation : opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle

4.3.1. Encouragement à l'innovation

a. Utilisation de technologies propres

La finance verte joue un rôle déterminant dans la promotion de l'innovation durable au Maroc, facilitant le financement de projets environnementaux portés par des grandes entreprises, des PME et des startups. Des programmes comme Green Invest et Tatwir Croissance Verte ont permis de financer des initiatives innovantes en matière d'efficacité énergétique, (Dr Med Bouatou & MedWaves, 2022) d'agriculture biologique et d'économie circulaire.

Des projets emblématiques illustrent cette dynamique :

La centrale solaire Noor Ouarzazate II, développée par Masen et le consortium Acwa Power, témoigne de l'engagement du Maroc dans les énergies renouvelables. Avec une puissance installée de 200 MW et une production annuelle de 600 GWh, elle permet d'éviter l'émission de 300 000 tonnes de CO₂ par an.

GreenYellow Maroc, spécialisé dans l'efficacité énergétique, propose des solutions pour optimiser la consommation d'énergie et produire de l'électricité verte. L'entreprise contribue à éviter environ 700 tonnes de CO₂ par an, soutenant ainsi les objectifs nationaux de transition énergétique.

L'hydrogène vert, nouveau pilier de la stratégie énergétique marocaine, ambitionne de faire du pays un hub régional pour cette énergie propre. Grâce à des projets comme celui de Boujdour, combinant 1,8 GW d'énergie éolienne et solaire, le Maroc prévoit de produire plus de 100 000 tonnes d'hydrogène et 600 000 tonnes d'ammoniac vert par an.

b. Développement de produits et services durables

Au Maroc, la transition énergétique transforme le secteur des transports, avec la location de véhicules électriques comme alternative écologique et flexible. **Hertz Maroc** développe sa flotte électrique, noue des partenariats énergétiques et explore l'autopartage et la location de vélos électriques. **Evccat Maroc** propose la location et l'installation de bornes de recharge pour divers acteurs, soutenant ainsi les infrastructures de mobilité durable. Ces initiatives allient performance environnementale et économique, accélérant la transition verte du pays.

4.3.2. Suivi et reporting environnemental

a. Mise en place de la démarche RSE au sein de l'entreprise

L'intégration de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) repose sur un processus structuré, adapté aux spécificités de chaque organisation. Les principales étapes incluent :

- **Engagement de la direction** : Le leadership doit adopter une vision claire pour orienter la stratégie RSE.
- **Identification des axes prioritaires** : Basés sur des référentiels comme l'ISO 26000, ces axes couvrent l'environnement, les droits humains, la gouvernance et les conditions de travail.
- **Cartographie des parties prenantes** : L'entreprise doit identifier ses partenaires clés (employés, fournisseurs, clients) et comprendre leurs attentes.
- **Auto-diagnostic** : Une évaluation interne permet d'identifier les forces, les faiblesses et les axes d'amélioration.
- **Définition des objectifs** : élaboration des plans d'action et des indicateurs de suivi.
- **Mobilisation des collaborateurs** : La sensibilisation et la formation des employés sont essentielles pour assurer l'adhésion aux objectifs RSE.
- **Suivi et amélioration continue** : Des rapports réguliers permettent de mesurer les progrès et d'ajuster les actions.

b. Communication sur la RSE à travers le reporting ESG

Le reporting ESG, imposé par des institutions comme l'AMMC, assure une communication transparente des performances extra-financières des entreprises. Il repose sur quatre principes clés : **fiabilité** (données vérifiées et documentées), **clarté** (informations accessibles à tous), **équilibre** (présentation objective des réussites et défis) et **comparabilité** (suivi des performances dans le temps et par rapport aux standards du secteur). En appliquant ces principes, les entreprises renforcent leur engagement envers la durabilité, gagnent la confiance des parties prenantes et améliorent leur compétitivité.

5. Analyse des écrits existants et des tendances de recherche

Dans cette section, nous analysons l'évolution des publications scientifiques sur la finance verte et la performance ESG en nous basant sur les résultats issus de la base de données **Scopus**. La recherche a été effectuée en utilisant la requête suivante :

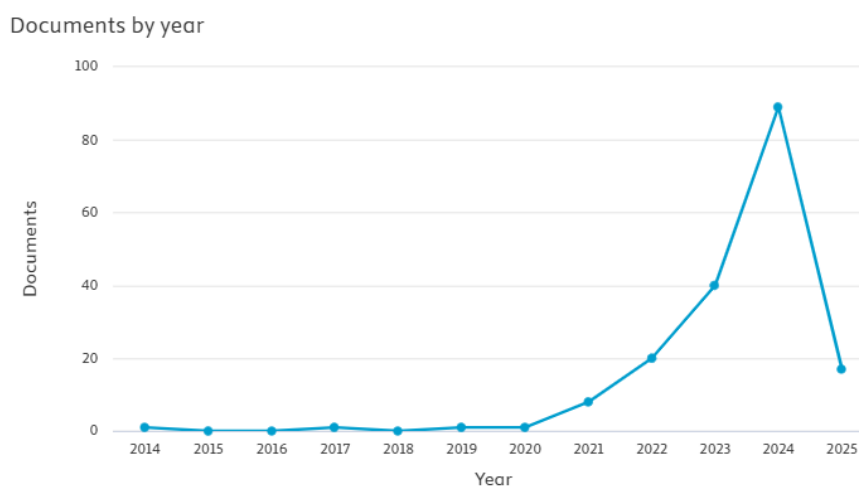
(TITLE-ABS-KEY (green AND finance) AND TITLE-ABS-KEY (esg AND performance))

Cette requête recense les travaux académiques sur le lien entre finance verte et performance ESG en analysant titres, résumés et mots-clés. Les résultats révèlent des tendances significatives :

5.1. Évolution des publications par année

L'intérêt scientifique pour la finance verte et la performance ESG a connu une croissance significative au cours des dernières années. Comme l'illustre le graphique des publications par année, le nombre de documents est resté marginal jusqu'en 2020. Toutefois, à partir de 2021, une augmentation notable est observée, culminant en 2024 avec 89 publications. Cette tendance ascendante témoigne d'une prise de conscience accrue quant à l'importance des critères ESG et des pratiques financières durables dans le monde académique et professionnel

Figure 2: documents publié par année



Source : analyse des résultats-scorpis

5.2. Auteurs les plus prolifiques

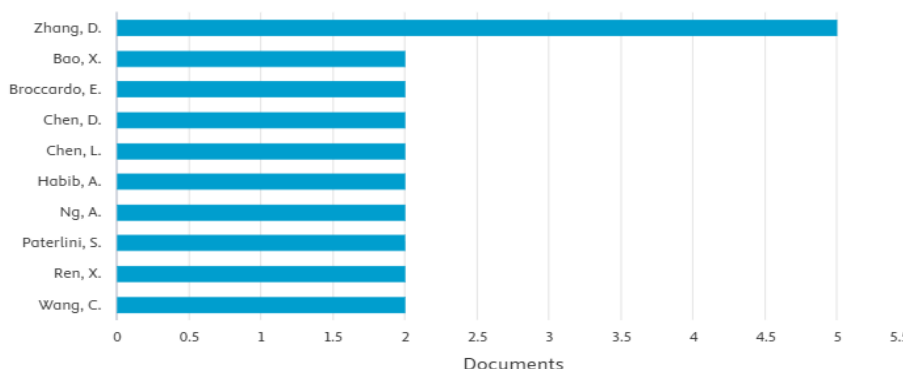
L'analyse par auteur révèle que certains chercheurs jouent un rôle clé dans la production scientifique sur ce thème. Zhang, D. apparaît comme l'auteur le plus prolifique, avec cinq publications à son actif, suivi

par Bao, X., Broccardo, E., et Chen, D. Cette concentration de publications suggère que des chercheurs spécifiques structurent et alimentent le débat scientifique autour de la finance verte et des critères ESG.

Figure 3: les auteurs les plus reconnue par leurs publications

Documents by author

Compare the document counts for up to 15 authors.

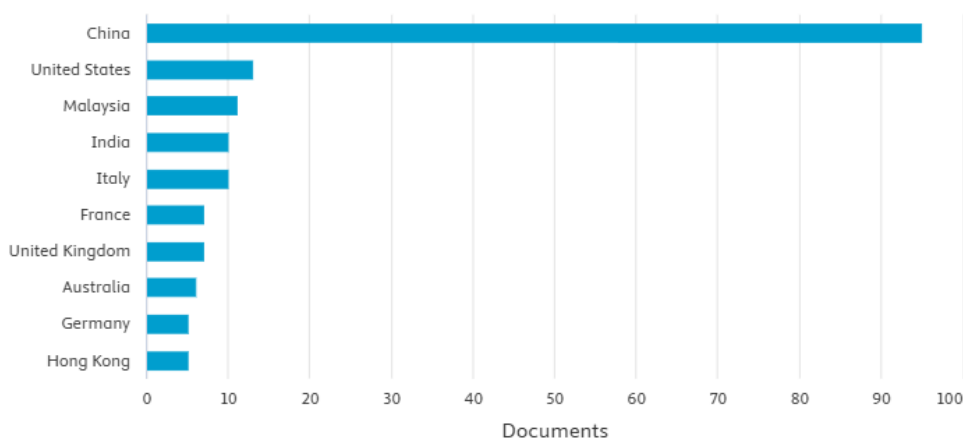


Source : analyse des résultats-scorpis

5.3. Répartition géographique des publications

Sur le plan géographique, la Chine se distingue comme le principal contributeur, avec près de 100 publications, suivie des États-Unis, de la Malaisie, de l'Inde et de l'Italie. Cette répartition suggère que les efforts de recherche sont principalement concentrés dans les pays où les politiques environnementales et financières durables sont fortement encouragées par les institutions publiques et privées.

Figure 4: les pays intéressés par le sujet



6. Conclusion

La finance verte s'impose comme un levier stratégique pour concilier performance économique et responsabilité environnementale. Cette revue de littérature a mis en lumière son rôle dans l'amélioration des critères ESG et la transformation durable des entreprises. Toutefois, malgré son potentiel, plusieurs défis subsistent, notamment la fragmentation des cadres réglementaires, le risque de greenwashing et la nécessité d'une meilleure mobilisation des capitaux. L'essor de la finance verte repose ainsi sur un renforcement des normes, une harmonisation des méthodologies et une sensibilisation accrue des acteurs économiques.

Pour accélérer son adoption, des efforts concertés sont nécessaires afin d'améliorer la transparence des investissements, de développer des incitations financières adaptées et d'encourager l'innovation technologique. Dans cette perspective, plusieurs axes de recherche méritent d'être approfondis : (1) l'évaluation empirique de l'impact des financements verts sur la performance des entreprises, (2) l'analyse de l'efficacité des politiques publiques et réglementaires en matière de finance durable, (3) le rôle des technologies émergentes dans l'amélioration de la transparence et de l'accessibilité des financements verts, et (4) l'adaptation de la finance verte aux spécificités des économies émergentes.

En structurant ces réflexions, la finance verte pourra pleinement jouer son rôle dans la transition vers une économie durable, tout en renforçant la compétitivité et la résilience des entreprises face aux enjeux climatiques et sociétaux.

7. Bibliographie

- [1] Acquier, A. (2007). RSE et outils de gestion : Perspectives pour l'analyse des marchés de l'évaluation extra-financière. *Revue de l'organisation responsable*, 2(2), 5-15. <https://doi.org/10.3917/ror.022.0005>
- [2] AMMC. (2024, juin 21). Guide sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises et le reporting ESG. AMMC.
- [3] APLANET. (2023, novembre 13). DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière.
- [4] Bancel, F., & Glavas, D. (2019). Les obligations vertes : Un outil au service du financement de la transition écologique. *Annales des Mines - Réalités industrielles*, (4), 83-86. <https://doi.org/10.3917/rindu1.194.0083>
- [5] BNP Paribas. (2018, janvier 23). Finance durable : De quoi parle-t-on ? BNP Paribas.
- [6] Bouatou, M., & MedWaves. (2022, mars). Aperçu national sur la finance durable-Maroc. MedWaves.
- [7] CMED. (1987). *Notre avenir à tous*, trad. frse, Ed. Du Fleuve, Montréal, 1989.
- [8] Deschryver, P. (2020). Accélérer la transition énergétique : Le rôle de la finance verte et ses enjeux pour l'Europe. *Research Papers & Policy Papers on Commodities & Energy*, Article 2005.
- [9] Doll, F. (2023). Les enjeux de la fiabilité et de la vérification des informations extra-financières des entreprises dans le contexte du rôle croissant de la RSE.

- [10] Équipe CPME Rhône. (2024). Tout savoir sur la performance extra-financière des entreprises.
- [11] Équipe Go smart. (2023, mai 18). What are CSRD / GRI / SASB / ESRS and other acronyms? Go Smart.
- [12] Fabrice, D. (2023). Les enjeux de la fiabilité et de la vérification des informations extra-financières des entreprises dans le contexte du rôle croissant de la RSE.
- [13] Fleury, A. (2021, juin 16). Comment renforcer l'engagement environnemental en entreprise. Carbo Academy.
- [14] Frimousse, S., & Peretti, J.-M. (2021). La contribution de la finance verte et durable à la performance extra-financière. *Question(s) de management*, 36(6), 141-166. <https://doi.org/10.3917/qdm.216.0141>
- [15] Girouard, N. (2013). Indicateurs de Croissance Verte : Le cadre d'analyse et les travaux de l'OCDE.
- [16] Hadid, W., & Afshin Mansouri, S. (2014). The lean-performance relationship in services: A theoretical model. *International Journal of Operations & Production Management*, 34(6), 750-785. <https://doi.org/10.1108/IJOPM-02-2013-0080>
- [17] Hoingné, S. (2020). Finance verte : L'impact des banques sur la transition écologique. Conseil d'Analyse Économique (CAE).
- [18] ISO. (2022). La finance verte et durable. Organisation internationale de normalisation.
- [19] Janne d'Othée, N. (2016, novembre 10). Le greenwashing marocain et l'occupation du Sahara occidental. CNCD-11.11.11.
- [20] La finance pour tous. (2024b, mars 11). Qu'est-ce qu'un financement neutre en carbone ?
- [21] Lindenberg, N. (2014). Definition of Green Finance (SSRN Scholarly Paper 2446496). Social Science Research Network.
- [22] Mounir, T., Amal, A., Julia, M., & Hind, N. (2023, août 5). Étude de cadrage : Développement d'une offre de financement relative à l'économie verte au Maroc. FSD Africa.
- [23] NAOUMI, S. (2023, décembre). Hydrogène vert : Le projet d'ORNIX à Boujdour produira 100.000 tonnes au démarrage. Le Matin.ma.
- [24] Ongbwa, Z., & D, P. (2017). Pratiques de la finance verte et performance des groupes bancaires en Afrique : Une analyse régionale. United Nations University Institute for Natural Resources in Africa. <https://collections.unu.edu/view/UNU:6363>
- [25] Peres, A. (2024, avril 26). Tout ce que vous devez savoir sur les critères ESG pour votre entreprise. SPLIIT.
- [26] Revelli, C. (2013). L'investissement socialement responsable : Origines, débats et perspectives. *Revue française de gestion*, 236(7), 79-92. <https://doi.org/10.3166/RFG.236.79-92>
- [27] Riquier-Tahier, J.-J. D., & Florence. (2023, mars 2). La déclaration de performance extra-financière (DPEF). KPMG.
- [28] Simon, Z., Zadek, S., & Flynn, C. (2013). South-Originating Green Finance : Exploring the Potential, 15-22.
- [29] Zanga Ongbwa, P. D. (2019). Les déterminants de la responsabilité environnementale des groupes bancaires en Afrique : Une vérification des préceptes théoriques. *Revue Congolaise de Gestion*, 28(2), 128-153. <https://doi.org/10.3917/rcg.028.0128>